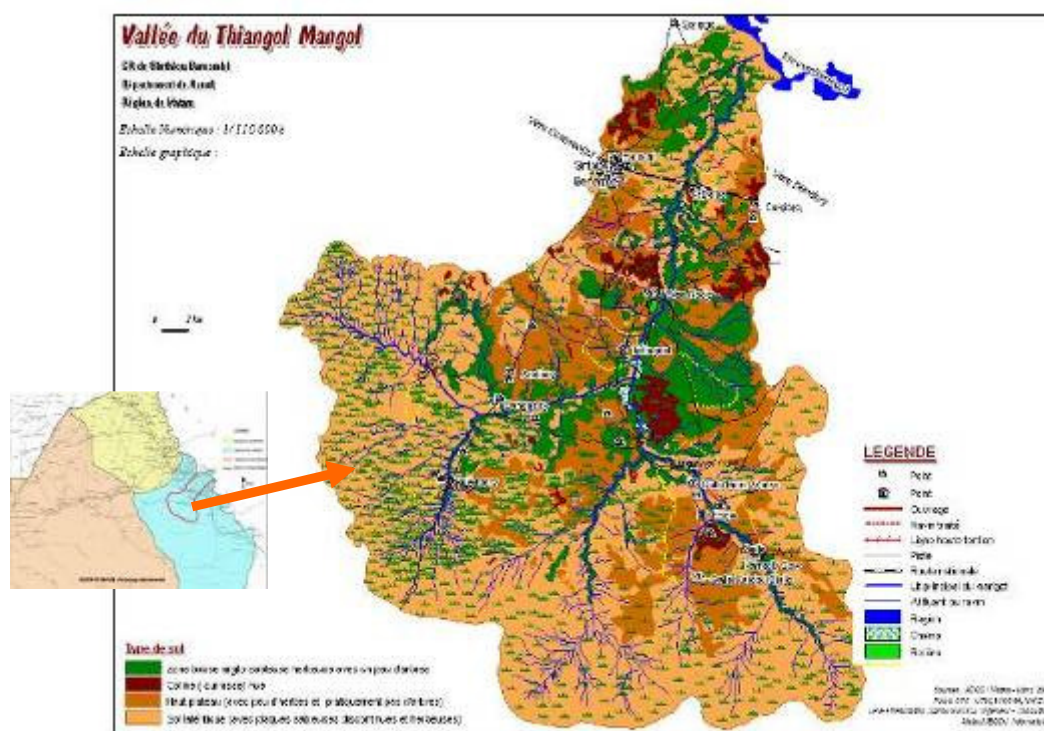


PROGRAMME DE RESTAURATION HYDRAULIQUE DU THIANGOL MANGOL

PROGRAMMATION 2007 – 2009

I – Localisation



II – Eléments de bilan

Les activités sont structurées de façon à développer les capacités de maîtrise d’ouvrage des élus des collectivités. La réhabilitation du fonctionnement du bassin « Thiangol Mangol » est le support d’expérimentation de différentes techniques de lutte anti érosive pouvant être transférées sur d’autres territoires.

La finalité de la démarche d’appui auprès des acteurs est l’appropriation locale des techniques introduites par le Programme dans le territoire. Cette démarche replace la réalisation d’ouvrages comme des moyens de développer la maîtrise d’ouvrage des acteurs locaux, moins qu’une finalité du programme.

Le programme s’est déroulé dans un contexte qui a évolué plus particulièrement en 2009

- avec la création de la commune de Banadji-Sinthiou Bamambé et la communauté rurale de Sinthiou Bamambé qui devient communauté rurale de Ndendory ; une nouvelle convention a été signée avec ces 2 collectivités,
- un renouvellement important des élus suite aux élections de mars qui marquent leur intérêt pour le programme,

- la maîtrise d'œuvre est confiée à un nouvel opérateur l'association DAO (Développement de l'Afrique de l'Ouest)
- la maison du Thiangol a acquis une dimension interrégionale et devient la maison des énergies alternatives du Thiangol dans le cadre du programme de la CEPRAOM

D'un point de vue technique, tout en continuant à assurer la poursuite de la réalisation des différents ouvrages régulateurs, l'accent est mis sur les actions visant à développer une économie locale notamment par la promotion d'une agriculture durable et diversifiée, pour l'amélioration du niveau de vie des populations.

Le programme contribue à la sécurité alimentaire par la remise en culture des terres et ce de plusieurs façons :

- en aménagement des zones de maraichage : fabrication de grillage pour les clôtures, approvisionnement en eau
- en permettant par l'étalement des eaux en période de pluie des cultures de décrues ; des zones sont aménagées dans ce sens aux alentours des ouvrages réalisés.
- en créant des zones de reboisement où les plantations d'arbres fruitiers sont encouragées, et où une place pour des productions légumières est possible en complément.

A – Réalisations

1 – Accompagnement

La CCVD réalise au minimum 2 missions de suivi par an. Elles sont aussi l'occasion d'échanger avec les différents villages et les autorités locales.

Celle d'octobre 2008 accompagnée par l'ADOS maître d'oeuvre, a fait l'objet d'une revue générale du programme avec les différents partenaires locaux. Cet état des lieux avait montré qu'il y a des acquis tout aussi considérables que fragiles. Les facteurs déterminants de réussite ou d'échec se situent au niveau d'une stratégie d'animation de proximité adaptée à la fois au contexte socio culturel, économique, géographique et politique de cette zone du Diéry. Un des enseignements est la prise en compte du facteur temps. En effet, le programme Thiangol qui est un programme de coopération décentralisée amène des acteurs de cultures différentes à travailler ensemble. Ce type de partenariat peut être très enrichissant, avec des apports durables sur le territoire, si les partenaires restent attentifs aux facteurs évoqués plus haut.

En 2009, les missions ont été faites avec le nouvel opérateur de façon à assurer la transition ; elles ont permis de faire connaissance avec les nouveaux élus et de signer avec les 2 nouvelles collectivités la convention de partenariat.



2 – Volet 1 – Renforcer la capacité des acteurs locaux

Maison du Thiangolo : Le projet a été affiné et sa réalisation est inscrite en tant que centre de ressources sur les énergies renouvelables dans le cadre du programme de la CEPRAOM. La maîtrise d'œuvre a été confiée à la Voûte Nubienne, qui a développé une forte expérience au Burkina et au Mali sur l'éco construction.

En termes de réalisations physique, la clôture de la parcelle affectée au programme a été réalisée en 2008.

La réalisation et la mise en eau du puits sont effectives depuis le mois d'octobre dernier au terme de longs travaux de fonçage à sec et de captage respectifs de 32 m et de 5 m soit une profondeur de 37 m. Les étapes suivantes à franchir devront porter sur la finition de la margelle, l'installation du portique, les essais de pompage et l'évacuation des déblais.

Le reboisement du pourtour en Prosopis en guise de haie vive auquel les jeunes y ont largement participé, a été effectué avec un total de 420 plants. La pépinière communautaire a été mise en place.

Les travaux de construction des bâtiments ont démarré début 2009 et leur achèvement est prévu au cours du 1^{er} semestre 2010.

Formation technique : Axée principalement sur le perfectionnement en fabrication et pose de gabions régulateurs, cette formation s'est faite de manière pratique durant les travaux de réalisation des ouvrages. Les participants sont ainsi capables de poser correctement les gabions pour la construction des ouvrages ainsi que le traitement des têtes de ravins pour stopper l'érosion régressive. A titre d'exemple ce travail avait concerné en 2008 une dizaine d'équipes de plus de dix (10) membres chacune. Ces équipes proviennent de : Wennody (5), Gourel Hadj (1), Bangassy (1), Tékinghel (1), Banadji (1) et Andiery (2).

En 2009 la mise en route d'une équipe technique formée sur les techniques d'entretien des ouvrages et d'aménagement de micro ouvrages a démarré avec la formation à l'utilisation des engins.



Formation des élus : L'ADOS avait signé une convention avec l'ARD de Matam pour la réalisation d'action de formation portant sur la fiscalité locale, la mobilisation des services techniques.

Il a été effectué en fin 2007 une formation sur la fiscalité locale, compte tenu des difficultés de la communauté rurale à recouvrer la taxe rurale. En 2008, cette formation devait se poursuivre avec l'ARD de Matam qui a travaillé sur une stratégie décentralisée (à l'échelle des villages) pour sensibiliser les populations sur l'importance de s'acquitter de la taxe rurale.

L'ARD de Matam a ensuite jugé pertinent de reporter la poursuite de la formation engagée (fiscalité locale, 5 villages ciblés) après les élections de mars 2009 pour que les formations bénéficient aux futures équipes municipales.

L'appui à la commission Thiangol Mangol a concerné un appui à sa mobilisation pour l'encadrement des actions initiées sur le Thiangol mais aussi un appui logistique à son fonctionnement. Cependant, la non mobilisation de la contrepartie financière de la communauté rurale a handicapé en 2008 le fonctionnement de la commission.

Dynamique locale et animation : Cette dynamique a été variable selon les villages et le fonctionnement du comité villageois : elle impacte sur le niveau de réalisations des activités de gabions, de cordons pierreux ou de replantations : cette dynamique est en attente du renouvellement des membres des comités ou d'une nouvelle organisation à Andiéry, Bangassi, Kellol ; forte à Tekinguel dans les réalisations des fourneaux, constante sur Wenody et affirmation sur Sinthiou avec une implication de jeunes. La Commission Thiangol Mangol, acteur clé du dispositif mandaté par le Conseil Rural pour un rôle d'animation et de supervision, *n'a pas totalement assumé son rôle d'animation et de supervision, par manque de moyens ; cependant elle a pu tenir en 2008 des réunions villageoises de planification débouchant sur un plan d'actions opérationnel pour la lutte antiérosive et la reforestation* Les missions d'animation, de supervision des actions qui devraient être effectuées par les responsables de volets du programme, n'ont pu se concrétiser faute de prise en charge des déplacements.

Le décalage entre la dynamique au niveau des villages et la maîtrise d'ouvrage de la collectivité locale s'est creusé en 2008 L'essentiel de l'activité 2008 a été concentré sur la conception et la réalisation d'ouvrages physique (réparation ouvrages 2006, construction nouveaux ouvrages, conception maison Thiangol) au détriment d'un appui institutionnel auprès du conseil rural de Sinthiou.

Autant le développement de la maîtrise d'ouvrage technique locale a incontestablement progressé, autant la maîtrise d'ouvrage institutionnelle du Conseil Rural de Sinthiou devra faire l'objet d'une attention particulière dans les prochaines étapes du programme. a été retardée par les élections locales de mars 2009.

Les efforts seront à porter sur les actions visant à développer plus directement les productions agricoles.

3 – Volet 2 – Développer les activités économiques locales

Les demandes d'appui pour mener des activités de productions agricoles montrent la volonté de valoriser les effets écologiques du programme. Le développement des compétences et des savoir-faire locaux sur les techniques de lutte antiérosive implique d'envisager leur utilisation (par le programme et plus largement même dans la zone) de façon professionnelle. Ce volet vise à susciter et appuyer les initiatives locales en micro entrepreneuriat en rapport avec les besoins du programme : entretien de digues, fabrication et pose de gabions, fabrication grillage, production de plants, techniques de cultures en agroécologie

Un GIE de **fabrication de grillage** à Banadji, a été créé, formé et équipé via le programme. Il a démarré ses activités et est amené à fournir le programme en partie pour les clôtures. Ce GIE commence à développer son marché et sa clientèle au-delà du programme, avec cependant des difficultés liées à la concurrence d'autres fabricants de grillages qui produisent à des coûts moindres, parce que s'approvisionnant par des circuits de fraude avec la Mauritanie en fil de tissage. Un problème technique lié à une usure rapide de la tréfileuse a aussi ralenti la production du GIE pendant certaines périodes.

En 2008, l'appui à la création de micro entreprise s'est poursuivi avec la création de **GIE de tissage et pose de gabions** et les actions suivantes

- *Formation technique visant à renforcer et mieux organiser les compétences déjà acquises. Cette formation vise une maîtrise de l'ensemble du processus : du diagnostic d'un ravinement jusqu'à son traitement, en s'appuyant sur des*

techniques appropriables localement. Cette formation est dispensée sur les chantiers par l'ingénieur conseil du programme

- *Appui à l'organisation opérationnelle pour gérer un chantier : calendrier, organisation de la main d'œuvre, commande et approvisionnement en matériaux, vérification de la qualité et des délais de réalisation...*
- *Appuyer à s'organiser autour de groupes devant se formaliser en GIE. Ce travail est effectué par l'animateur du programme, en relation avec l'ingénieur conseil qui a repéré en 2008 les personnes les plus compétentes et les plus motivées.*

Vu l'évolution dans la conception des ouvrages (qui demandent aujourd'hui beaucoup plus de gabions), ces GIE ont un marché potentiellement intéressant. L'objectif étant d'en faire une activité économique à part entière. Reste à éprouver les relations de contractualisation avec ces GIE et de prendre le temps de les habituer à un environnement professionnel et économique. Ce qui suppose, pour la suite du programme, d'intégrer une démarche pédagogique à ce niveau.

Les aménagements des marres a été reportée jusqu'à l'arrivée d'engins de terrassement nécessaires

Les **aménagements agricoles** que le programme a soutenus à Wendody et à Tekinguel ont été productifs et bien appréciés.

Cuvette rizicole de Wennody

La fermeture de ce site aux animaux a permis de multiplier par 10 le rendement de riz du village. A présent ce sont 40 tonnes de riz qui sont produits chaque année. Cependant seulement 150 femmes peuvent y travailler. Il existe une autre cuvette à Wennody que le village souhaiterait griller pour que toutes les femmes du village s'occupent de la culture du riz.



Domaine maraîcher de Tékinguel

Comme à Wennody, les femmes de Tékinguel sont très motivées pour exploiter cette parcelle. Durant la saison sèche elles cultivent laitues, choux, oignons, carottes, piments, tomates... et en hivernage, elles font pousser du niébé (sur des parcelles individuelles comme à Wennody). Les rendements sont très bons. Toutes les femmes participent, et certaines sont plus qu'autosuffisantes puisqu'elles vendent une partie de leur production.

4 – Volet 3 – Réguler l'écoulement du bassin versant et lutter contre l'érosion hydrique

Ce volet d'action consiste tout d'abord à mieux répartir l'eau à l'intérieur du bassin versant avec pour but de la stocker au mieux, de l'utiliser plus efficacement et d'éviter des effets négatifs comme l'érosion, les inondations et les maladies hydriques.. Par ailleurs les actions de

lutte contre l'érosion doivent se mener simultanément dans tout le bassin versant ; chaque village devant travailler chaque année dans son terroir en commençant de l'amont vers l'aval selon le sens d'écoulement des eaux de pluie. Les sites à traiter sont planifiés annuellement.

Ouvrages de régulation (diguettes)

7 ouvrages avaient été identifiés. Ce sont les actions les plus importantes qui ont mobilisé le plus de temps au niveau des villages. Les principales difficultés dans la mise en œuvre des actions de construction de déversoirs et diguettes étant la disponibilité d'engins de travaux publics indispensables à la construction des ouvrages ; l'acquisition de ce matériel a été faite et est opérationnel depuis l'été 2009 (chargeur excavateur, d'un rouleau, d'un tracteur avec benne, d'une cuve à eau et d'un broyeur)... cela va considérablement améliorer les résultats sur ce volet, en termes de quantité comme de qualité.

La digue de Daïba, située en aval du bassin versant a été réalisée en début de programme et a permis de protéger le village des inondations qui ravageaient chaque année les constructions et menaçait même le déplacement du village.



La digue de Bangassi, située en amont du bassin versant permet de réguler le débit de l'eau et irrigue les terres de culture en amont.

La digue de Wénody I : Située en plein cœur du bassin versant elle régule l'un des bras du bassin et doit être conjuguée à une seconde digue (Wénody 2) a été réalisée dès 2006.

Les premiers **travaux de réparation** des ouvrages dans le Thiangol ont été réalisés en 2008 : - au niveau des ouvrages de Wennody 1 (réalisé en septembre 2006) et de Gourel Hadj 2 qui ont connu des ruptures de digue. Ils ont consisté en la pose de gabions sur le corps de l'ouvrage, le comblement des vides sous les dalles en béton et le traitement des ravinelements latéraux et au niveau du lit central ainsi la réalisation de bèches.

Le passage des crues durant les mois de d'août et de septembre a permis de tester la fiabilité des ces ouvrages. En effet, malgré l'importance des crues de 2008 qui est une année exceptionnelle en terme de pluviométrie au Sénégal, les ouvrages se sont bien comportés et ont permis l'inondation des terrains ciblés.

- les ouvrages en béton armé de Wennody I, Wennody II, Gourel Hadj I et Andieri ont connu des affouillements aval et des ravinelements latéraux qui menaçaient la stabilité et les bassins de dissipation. Ces affouillements se sont aggravés durant les hivernages des années 2006 et 2007 et les mois de juin et juillet 2008. Les travaux ont porté sur la réparation de ces érosions aval. Les entretiens ont été faits en gabions.

En 2008, les ouvrages de régulation ont en effet connu des **évolutions dans la conception et dans la réalisation**. Les ouvrages construits les années passées étaient béton dans les parties déversoir et faisaient nécessairement appel à des travaux de terrassement d'engin. Les seuils en gabions ont été testés avec satisfaction. Cette conception technique présente l'avantage d'une part d'être maîtrisable localement, et d'autre part de nécessiter plus de main d'œuvre locale et par conséquent de développer plus d'activités économiques dans la communauté rurale.

Ainsi les derniers ouvrages ont été réalisés en gabions dans les sites de Wennody III, Andieri II, Gourel Hadj III et Kélol II.



Andiery II



Gourel Hadj III



Kélol II

Il faut noter que le **système de motivation** mis en place paraît pour le moment très performant. Il permet non seulement une bonne mobilisation pour la réalisation des ouvrages mais aussi pour leur entretien. Avec ce système, les réparations des ouvrages par les villageois ne devraient plus poser de problème.

Réalisations de Gabions, cordons pierreux

L'intérêt de cette technique est qu'elle est facilement accessible aux populations et qu'elle permet de traiter le mal à sa source en retenant les terres arables avant qu'elles n'atteignent les ravins. Des cordons pierreux bien posés (selon les courbes de niveau, suffisamment rapprochés et couvrant une grande surface en amont d'un ravin) sont la garantie d'un résultat (rétention de terre, enherbement). Il en est de même pour les gabions.

Un nombre record de 7100 gabions a été fabriqué dans le cadre du programme 2008. Cela s'explique par la forte mobilisation des villages pour le tissage et la pose des gabions pour les gros ouvrages. Cependant cette forte dynamique ne s'est pas généralisée sur le traitement des petits ravins. En effet, les villages et l'animateur du programme ont eu moins de temps à consacrer pour les cordons et les bouchons.

La majorité des neuf villages du Thiangol a activement participé à ces activités de poses de gabions et de cordons pierreux à l'exception de quelques-uns (Sinthiou Bamambé, Banadji, Tékinguel pour la pose de cordons pierreux et Deïba pour la pose de gabions). Un autre village comme Kello n'a que timidement participé aux efforts d'aménagement et de gestion du bassin versant du Thiangol Mangol. Par contre, Wénody, Gourel Hadji, Bangassy et Andiéri affichent une bonne compréhension et une réelle volonté de participation à l'œuvre de réhabilitation de leur milieu naturel dégradé.

5 – Volet 4 – Restaurer le couvert végétal

Ce volet vise, d'une part la restauration du couvert forestier et des équilibres socio-écologiques et morpho-dynamiques du milieu et d'autre part la satisfaction des besoins des populations en produits forestiers ligneux et non ligneux. Elle doit se mener simultanément dans tout le bassin versant ; chaque village devant travailler chaque année dans son terroir en commençant de l'amont vers l'aval selon le sens d'écoulement des eaux de pluie. Ce volet permet ainsi de restaurer le couvert végétal et les formations forestières dégradées ainsi que d'assurer une productivité optimale et viable des systèmes. La réapparition du couvert végétal permet en outre de réduire l'agressivité des eaux de ruissellement et ainsi d'augmenter la fertilité des sols.

Les ouvrages de lutte antiérosive

Il s'agit d'une composante de la lutte mécanique et les techniques mises en place consistent essentiellement à la fabrication et à la pose de gabions dans les ravins. La protection et la stabilisation de la couche supérieure des sols sont possibles avec les cordons pierreux. En plus du traitement des ravins, l'intervention s'est aussi concentrée sur les pistes coupées par le processus de l'érosion pour créer des axes de désenclavement. Sur ce volet, le problème de

mobilisation est plus crucial. Ceci est principalement dû à la maîtrise des techniques ainsi qu'au temps disponible localement pour assurer le suivi et l'entretien. Ce volet nécessite donc une forte animation pour faire sentir aux populations l'importance de ce volet dans le dispositif d'intervention globale sur le programme et surtout son inscription dans la durée (car la pérennisation des actions de restauration reposera essentiellement sur ce type d'intervention).

Les aménagements donnent des résultats impressionnants en matière de fixation des sols et de couvert végétal.

La quasi-totalité des neuf villages s'est toutefois mobilisée dans la fabrication et la pose de gabions. Les résultats les plus intéressants se situent en amont du bassin versant dans les villages de Kellol et Gourel hadj et en aval dans le village de Banadji où les gabions ont permis de traiter toutes les rues du village contre l'érosion.

Les actions de lutte « biologique »

Il s'agit d'une composante au centre de l'action de restauration du Thiangol et se fait en complémentarité des actions de lutte mécanique. La déforestation étant identifiée comme la principale cause du dysfonctionnement du marigot, la durabilité des interventions visant à restaurer son fonctionnement, passe par une reconstitution du tapis herbacé et des espèces ligneuses.

Le reboisement

Il s'agit là de la composante la plus délicate en terme de mobilisation et d'entretien. En effet se mobiliser pour une action qui ne donne pas de résultats directs apparents n'est pas simple au niveau des villages. De plus, les techniques employées notamment l'usage de clôture barbelée n'a pas donné satisfaction face à la pression du bétail. Ainsi chaque année, des nouvelles techniques ont été utilisées pour mobiliser davantage les populations. Il semble que la mise en place de grillages conjugués à la plantation d'arbres producteurs mobilise les populations et laisse entrevoir des résultats intéressants.

Le Service forestier est un partenaire indispensable dans ce volet, il assure la fourniture et le ravitaillement de l'ensemble de ces sites en plants.

Globalement les résultats les plus encourageants se situent autour des principaux ouvrages de régulation, là où la terre présente des ressources hydriques intéressantes. Ainsi une dizaine d'hectares ont été reboisés avec les espèces suivantes : jujubier, jujufus, gommier, fruitier, ...

Tous les villages n'ont pas tous le même taux de réussite en matière d'activités de reboisement.

Toutefois, les villages en ont compris l'intérêt. Il convient de prioriser impérativement le reboisement à proximité des ravins et d'améliorer le taux de réussite (arrosage et protection contre l'intrusion du bétail).

La mise en défens

Elle est une mesure de conservation et de protection autour de zones jusque là boisées. C'est une action qui ne nécessite presque pas d'investissement et se focalise essentiellement sur les comportements des exploitants des ressources forestières. La mise en place de zones de mise en défens est la solution la plus partagée par l'ensemble des acteurs du Thiangol pour renforcer la couverture florale du bassin versant.

Dans certains villages, des initiatives existent depuis plus d'une dizaine d'années (Wénody et Tékinguel). Seulement, il n'y a aucune réglementation formellement codifiée ni officiellement reconnue. Aujourd'hui 07 zones de mise en défens ont été délimitées autour ou à côté de certains villages représentant plus de 2000 ha.

Il reste d'abord à formaliser les règles de conduites qui existent dans certains villages et de commencer le processus de concertation autour des conventions locales.

La vulgarisation des foyers améliorés

Cette action vient compléter les actions de protection et de conservation des ressources forestières. Elle est une mesure d'accompagnement à l'action de mise en défens : car on

consomme moins de bois avec l'utilisation des fourneaux améliorés. Elle est particulièrement portée par les femmes, et elle s'est particulièrement développée dans le village de Banadji.

Des problèmes liés à l'utilisation de ces fourneaux et de leur protection ont été constatés malgré tous les efforts que les bénéficiaires ont déployé pour se les procurer. (risque pour les enfants des concessions qui peuvent se brûler avec sans se rendre compte qu'il y a du feu ; la configuration des fourneaux ne permettent pas une variation de la taille des marmites et limite donc les possibilités d'utilisation ; la destruction pendant la saison des pluies. ..). des améliorations techniques ont été apportées.

La réalisation de fourneaux en terre sèche a battu des records en 2007 et 2008 grâce à une implication importante des femmes et une concurrence saine entre les différents villages. Malgré une implication moindre en 2009, le programme doit continuer dans ce sens. Le prochain objectif du programme devrait être d'équiper l'intégralité des concessions en fourneaux, maintenant que leur efficacité n'est plus à prouver : ils nécessitent jusqu'à 4 fois moins de bois qu'auparavant, soulageant les populations de ce poste de dépenses et préservant la forêt. De plus, la cuisson est semble-t-il meilleure selon les femmes.

Les pare-feux

Les pare-feux viennent compléter les efforts de reforestation car il faut protéger les ressources du bassin des feux de brousse très dévastateurs.

64 km de pare feux ont été réalisés et ont permis de protéger pour l'essentiel les parties du bassin le plus menacées. C'est une action qui nécessite chaque année un entretien.

L'entretien reste une priorité pour les populations à majorité composée d'éleveurs fortement dépendant du pâturage sauvage. Un système de cotisation des villages a été retenu et les montants variés selon la taille et la capacité financière des villages, des équipes se sont constituées par groupe de villages.

6 – Volet 5 – Capitaliser et communiquer sur les résultats du programme

La capitalisation et la communication deviennent un véritable volet du programme car il semble important de pouvoir valoriser au mieux cette expérience dans le but d'échanger avec d'autres acteurs qui travaillent sur les mêmes problématiques et pouvoir ainsi être encore plus efficace pour la suite. De plus l'expérience du Thiangol suscite l'intérêt d'autres collectivités au Sénégal, des services techniques mais aussi de certains ministères qui voient à travers ce projet, la possibilité d'une extension vers de nombreuses localités souffrant de la même problématique.

Le film réalisé sur le programme en 2006 a fait l'objet d'une large diffusion. Comme prévu l'évolution du programme imposait une réactualisation de ce film, pour en faire un outil de suivi dynamique, en plus d'un outil de communication. Le prestataire qui avait réalisé ce film a été chargé de le réactualiser sur la base de prises de vue effectuées au Sénégal en 2007. C'est un suivi qui doit être assuré annuellement pour bien rendre compte de l'évolution des résultats et impact du programme

7 – Volet 6 – Mener des actions d'éducation au développement et à l'environnement au Nord et au Sud

Ce volet consiste à travailler sur le lien qui renforce la synergie entre les deux territoires partenaires (Le val de Drôme et la communauté rurale de Sinthiou Bamambé), notamment auprès des jeunes des deux territoires pour renforcer leur sensibilisation aux questions environnementales, et de les amener à comprendre les problématiques du territoire partenaire. Ce regard parallèle de part et d'autre a pour but de montrer les enjeux communs que peuvent avoir deux territoires à collaborer pour une action qui contribue à la préservation de l'environnement.

Plus largement, ce volet doit permettre de créer des partenariats entre les deux territoires (éducatifs, associatifs, économiques, ...) sur des problématiques et des enjeux communs.

Education au développement et à la citoyenneté dans le Val de Drôme

Intervention dans les écoles en lien avec des animateurs de la Gare des Ramières et de Lysandra spécialisés dans l'Education l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

En partenariat avec la « Gare des Ramières », gérée par la CCVD, la chargée de mission ADOS sur l'Education à la citoyenneté internationale a réalisé des animations dans les Ecoles de la Communauté de Communes du Val de Drôme en couplant l'Education au Développement (EAD) à l'Education l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur le thème de l'eau.

Elle est intervenue dans 7 classes. Des animations ont été créées en fonction du projet pédagogique monté avec les instituteurs :

- Animation sur le cycle d'une mare au Sénégal
- Animation sur le fonctionnement d'un jardin de femmes au Sénégal
- Animation sur la consommation d'eau en France et au Sénégal

Le bilan de cette expérience est globalement positif, les approches EEDD et EAD se révélant très complémentaires.

Des actions plus légères ont été réalisées auprès d'une vingtaine de classes en vue de la fête de l'eau.

D'autre part il y a eu la sensibilisation du grand public sur les actions de coopération et sur les questions environnementales. Le programme a été présenté lors de la fête de l'eau à Livron. Un programme a été préparé avec la Maison Familiale et rurale de Divajeu pour l'inauguration de la « Gare des Ramières », des animations d'éducation au développement ont été programmées.

Education à l'environnement à Sinthiou Bamambé

S'agissant des actions d'éducation à l'environnement auprès des établissements de la communauté rurale de Sinthiou Bamambé, les écoles de Daïba et d'Andiery de même que le collège de Sinthiou Bamambé ont bénéficié d'une information sur le programme et l'environnement. Des thèmes d'intérêts divers ont été abordés et mis en pratique.

- Initiation à la technique de fabrication de fourneaux au profit d'un groupement de femmes de N'Dendory par des femmes de Wénody
- Initiation à la technique de tissage de gabions au profit des femmes de Bangassy, Andiéri et de Kellol et de même que des artisans de Sinthiou Bamambé et de Matam ;
- Traitement de ravins à N'Dendory par gabions grâce à l'appui du GIE Kawral de Banadji ; populations ;
- Opérations de reboisement au profit des écoles élémentaires Sinthiou 2 et Banadji et d'une mosquée avec l'appui technique de l'animateur du Thiangol ;
- Visites sur le Thiangol précédées de projections du film sur le Thiangol par les élèves infirmières stagiaires ;
- Séjour de trois semaines à Sinthiou Bamambé de deux volontaires du projet Unis-cités de Valence qui ont participé à différentes activités telles que : tissage de gabions, pose gabions et cordons pierreux, fabrication de fourneaux et reboisement et échanges interculturels.

B – Eléments d'évaluation

Un état des lieux a été réalisé par des stagiaires de l'Ecole Nationale du génie de l'eau et de l'Environnement de Strasbourg au cours de l'été 2009. La préparation de la démarche d'évaluation accompagnée par le F3E en complète les effets et questionnements.

1 – Sur la qualité technique des actions

Le programme a de réels impacts positifs.

- Les ouvrages réalisés remplissent bien leur rôle de ralentissement et d'étalement des eaux.
 - o Le village daïba n'est plus inondé malgré les pluies fortes observées lors de l'hivernage 2008.
 - o Tous les biefs amont des ouvrages construits sont comblés sur des longueurs de près de 1000m alors qu'ils étaient constitués de ravins de plus de 1.50m de profondeur
 - o Il y a une restauration progressive du couvert végétal, une reforestation le long des sites d'intervention,
 - o des terres sont à nouveau exploitées avec une relance de la production agricole (riz, fruitiers..), ou des zones de pâturage
 - o l'alimentation en eau du bétail est facilitée dans le Thiangol.
- Les techniques de gabion, de cordons pierreux, de perré et de fourneaux sont bien maîtrisées avec des personnes formées dans chaque village
- Il y a une dynamisation de l'activité économique générant des emplois et revenus (fabrication de gabions, grillage ..) et favorisant ainsi la maintien des jeunes sur place.

Pour autant la visibilité des réalisations est insuffisante et il sera important de mieux capitaliser les résultats et de les diffuser notamment au travers de la maison des énergies du thiangol.

D'autre part les effets sont parfois insuffisants pour différentes raisons :

- au niveau de la revégétalisation à cause du surpâturage et des coupes pour les besoins des ménages et la protection des champs ;
- des insuffisances au niveau de l'organisation, notamment des comités villageois ;
- une accentuation de l'érosion régressive au niveau de certains ravins, difficulté d'accès pendant la saison des pluies.
- Les techniques de lutte antiérosive sont toujours en cours d'appropriation et leur intégration parfaite dans le territoire a encore besoin d'accompagnement

Les éléments introduits dans le programme : engins de travaux à gérer localement, éco construction et énergies renouvelables... constituent des apports profitables à la communauté dans une perspective de dynamique locale.

2 – Sur la mobilisation sociale

Participation soutenue de certains villages soucieux de lutter contre les phénomènes de dégradation des sols, mobilisation et participation des femmes à la réalisation des fourneaux , à la lutte anti érosive, mise en place de périmètres agro forestiers exploités exclusivement par les femmes. Cependant certains habitants font encore montre d'attentisme.

Points forts :

- Une dynamique dans certains villages.
- Une réelle adhésion aux objectifs du programme et une compréhension des ses enjeux à long terme ;
- Une dynamique inter villageoise qui se consolide ;
- La mobilisation des femmes se confirme ;
- La dimension économique est de plus en plus prise en compte dans les activités du programme;

Points faibles :

- La CTM, mandatée par le CR pour un rôle d'animation et de supervision, n'a pas été tout à fait à la hauteur des tâches qui lui étaient confiées.
- Les missions de terrain, qui devraient être effectuées par les responsables de volets du programme, n'ont pu se faire faute de moyens leur permettant de prendre en charge les déplacements. Cette situation provient du non versement de la contribution financière du Conseil Rural au programme. Cette participation de la Communauté rurale devait financer les charges de fonctionnement de la CTM.
- Forte mobilisation concurrencée par d'autres activités champêtres pour certains et nécessité d'occupation de survie pour d'autres.

3 – Sur le plan institutionnel

Cinq ans ont été nécessaires avant de voir les premiers signes d'une maîtrise d'ouvrage locale réelle pour autant il existe un décalage entre le niveau de maîtrise d'ouvrage du programme et les capacités des collectivités (notamment leurs capacités financières contributives)

L'évolution technique du programme devra prendre en compte le renforcement institutionnel des 2 collectivités. A ce niveau l'appui de la CCVD devra s'orienter davantage vers un renforcement des capacités de son partenaire pour que l'évolution opérationnelle du programme aille au même rythme que la capacité de maîtrise d'ouvrage des collectivités.